

**360T50**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 59 Bis Avenue des Matignon, 50400 GRANVILLE**  
**942 834 201 RCS COUTANCES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**  
**DU 12 JANVIER 2026**

L'an 2026, le 12 janvier, à 10 heures

Monsieur François AUDUBERT,  
Demeurant '

Agissant en qualité de Président de la société 360T50 sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée et à compter de ce jour :

Monsieur Charles-Eric ROSSIGNOL,  
Né à LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, le 7 avril 1972,  
De nationalité française

Demeurant

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Charles-Eric ROSSIGNOL disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

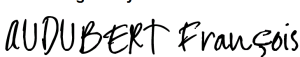
Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Charles-Eric ROSSIGNOL aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Charles-Eric ROSSIGNOL ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Charles-Eric ROSSIGNOL ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

François AUDUBERT,  
Président

DocuSigned by:  
  
EA6ACB485B16496...

Charles-Eric ROSSIGNOL  
« Bon pour accord pour les fonctions de Directeur Général »

Signé par :  
  
EF2C435974C34D1...